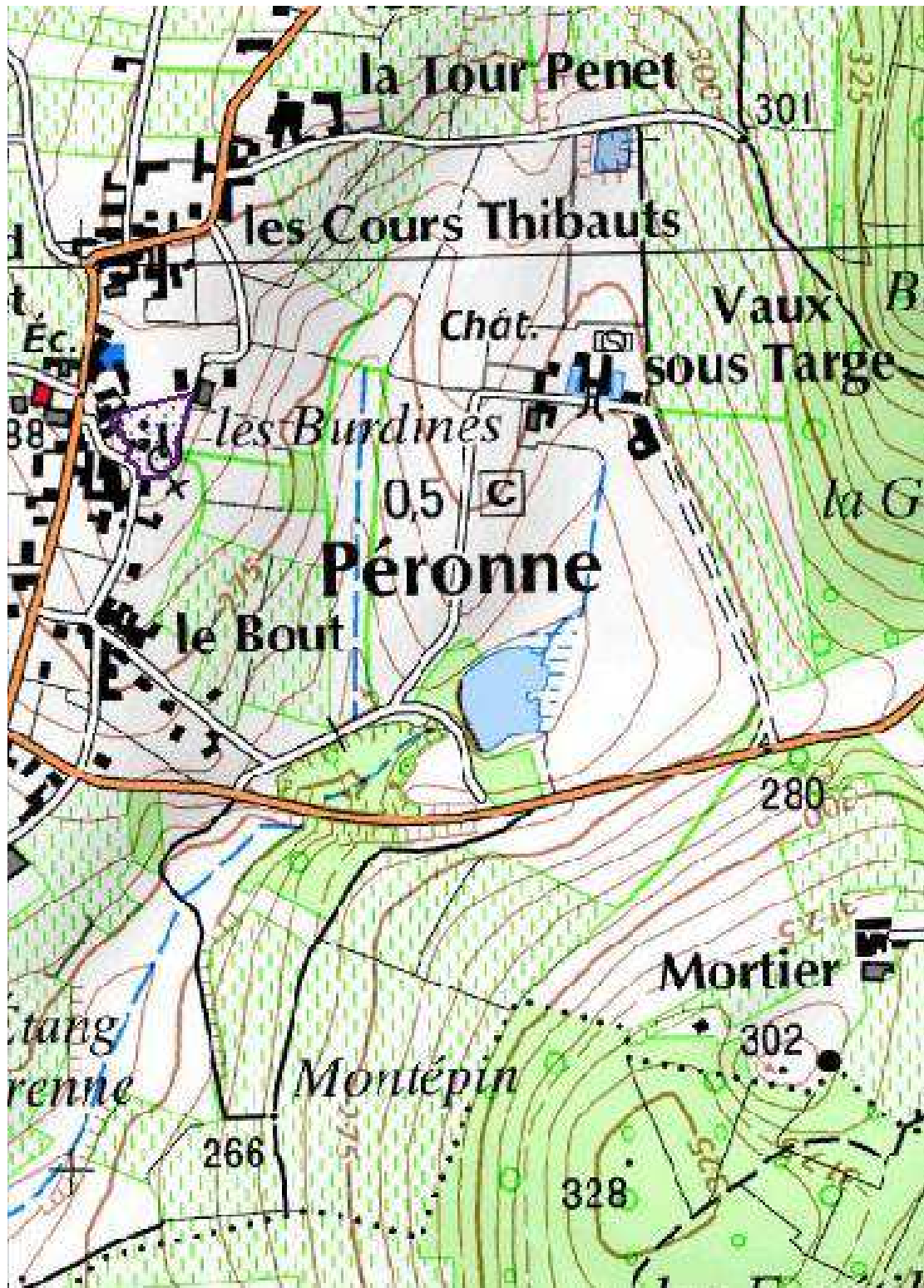


EGLISE DE PERONNE ET SES ABORDS

Commune : Péronne

Localisation géographique : environ 17 km au nord-ouest de Mâcon

Date de l'inscription : 22 février 1945



FICHE D'IDENTITE DU SITE

Intitulé de l'arrêté d'inscription :

Ensemble formé par l'église et ses abords à Péronne

Modalités de l'inscription :

Arrêté du Ministre de l'Education nationale, vu l'avis favorable de la commission départementale des sites

Statut de propriété au moment de l'inscription :

Propriété publique et privée

Superficie :

Ponctuelle

Qualification du site :

Site rural historique

Caractéristiques intrinsèques : église, ancien presbytère, place publique, jardins et vergers

Intérêt patrimonial au titre de la loi du 2 mai 1930:

Site d'intérêt pittoresque et historique régional

Autres protections (site classé, MH, abords MH, ZPPAUP, secteur sauvegardé):

- **Antérieure**
 - Inscription au titre des monuments historiques de la sculpture romane encastrée dans la façade de l'église le 28 février 1927
- **Ulérieure**
 - Inscription au titre des monuments historiques de l'abside le 5 septembre 1946

Inventaire général du patrimoine culturel (base Mérimée)

1 fiche

Inventaires, protection et gestion au titre des milieux naturels

Sans objet

CARACTERISTIQUES DU SITE

L'église romane de Péronne a été construite entre la fin du 11^{ème} siècle et le début du 12^{ème} siècle en remplacement d'une église primitive dépendant de Cluny dont Péronne était un doyenné. L'église a été fortement modifiée et restaurée entre le 18^{ème} et le 20^{ème} siècle. Elle s'organise autour d'une nef unique à laquelle on accède par un petit porche couvert et qui est prolongée par une travée et une abside en hémicycle.



Le site inscrit inclut les abords immédiats de l'église : une petite place enherbée et plantée de quelques arbres, l'ancien presbytère qui jouxte l'église ainsi que le jardin et le verger qui l'accompagnent



SON ENVIRONNEMENT

Le village de Péronne est situé dans les coteaux viticoles du Mâconnais. L'église et le presbytère sont implantés en balcon dans une petite vallée aux paysages ouverts de vignobles. Ils font face au château de Vaux-sous-Targe, classé monument historique.



SON EVOLUTION

Utilisation et fréquentation du site

L'église est l'église paroissiale du village. Le presbytère est une propriété privée. Une table de pique-nique est installée sur la place sous un arbre.

Etat du site

Le site a conservé les qualités paysagères et architecturales qui ont justifié sa protection au titre des sites (le dossier d'inscription montre qu'il était initialement destiné au classement), du fait notamment du caractère rural très préservé des abords de l'église : la place enherbée et plantée d'arbres, les murs en pierre sèche, les jardins et vergers anciens.

Le site en 1808 tel qu'il figure sur le cadastre napoléonien



Le clocher de l'église doit faire l'objet de travaux de restauration et la commune a lancé une souscription publique en partenariat avec la Fondation du Patrimoine et l'association Péronne Patrimoine.

EVALUATION REGLEMENTAIRE

Du fait de la protection au titre des monuments historiques d'un élément de la façade de l'église en 1927 et de son abside en 1946, l'ensemble du site est protégé par la servitude des abords des monuments historiques.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

La protection de la qualité paysagère des abords de l'église qui en constituent l'écrin passe :

- par le maintien du caractère rural des aménagements de la place de l'église : sols enherbés et arbres,
- par la conservation et l'entretien des murs de pierre sèche qui délimitent l'espace public,
- par la stricte inconstructibilité des jardins et du verger qui accompagnent l'ancien presbytère.